



**Le Conseil communal est convoqué en séance
le jeudi 22 juin 2017 à 18h00
à la salle de la Maison de Ville**

ORDRE DU JOUR

**Présentation au Conseil communal de l'analyse de l'attractivité touristique
de Villeneuve et propositions de mesures**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assermentations et démissions
3. Procès-verbal de la séance du 18 mai 2017
4. Communications du Bureau
5. Dépôt du préavis suivant :
 - 05/2017 : Arrêté d'imposition pour l'année 2018
6. Rapports des Commissions de gestion et des finances sur la gestion et les comptes 2016
7. Rapport des commissions sur l'examen des préavis suivants :
 - 02/2017 : Demande de crédit pour frais d'honoraires d'ingénieur électrique pour la remise en état de la distribution électrique et informatique du Collège lac
 - 03/2017 : Gestion des eaux claires de la zone industrielle
 - 04/2017 : Création de l'Association Scolaire et Parascolaire du Haut-Lac (ASPIHL)
8. Réponse de la Municipalité aux postulats, motions et interpellations du Conseil communal :
 - 05/2017 : Interpellation de M. André Baumann « Projet d'implantation d'un collège intercommunal à Villeneuve Tronchenaz »
 - 06/2017 : Postulat de M. Léonard Studer « Renforcer la mobilité douce »

9. Nomination de la commission de gestion pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (5 membres)
10. Nomination de la commission des finances pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (5 membres)
11. Election du bureau pour l'année 2017/2018 :
 - a) du Président du Conseil communal
 - b) du premier vice-président
 - c) du deuxième vice-président
 - d) de 2 scrutateurs
 - e) de 2 scrutateurs suppléants
12. Nomination d'un membre de la Commission des finances à la Commission de gestion des affaires scolaires en remplacement de M. Gilbert De Cristofaro
13. Dépôt des Conseillers
14. Communications de la Municipalité
15. Divers

Pour le Bureau du Conseil communal :

La Présidente :

La Secrétaire :



B. Marie-Delugin



M. Porchet

Villeneuve, le 14 juin 2017

**À L'ISSUE DE LA SEANCE, LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS SONT INVITÉS À PARTICIPER
À UN APÉRITIF SUIVI D'UNE GRILLADE AU CLUB HOUSE DU CERCLE DE LA VOILE**